NOVEMBRE 2021
SUPPLÉMENT DÉTACHABLE DU MENSUEL N° 1334

www.lepharmaciendefrance.fr
Le Pharmacien de France

Spécial Congrès

LYON 2021

ENFIN RÉUNIS !

Attendu comme jamais, le 73e Congrès national des pharmaciens a tenu toutes ses promesses.

LEO

NOUVEAU | Application mobile patients Ma Santé et Moi

En proposant l'application mobile

Ma Santé et Moi

AJOUTEZ LA DIMENSION DIGITALE DANS VOTRE RELATION PATIENTS

- Proposez le **scan and collect de l'ordonnance** à votre patientèle
- **Simplifiez la prise de RDV** (test antigénique, vaccinations, prise de mesures…)
- **Fidélisez une patientèle** plus connectée

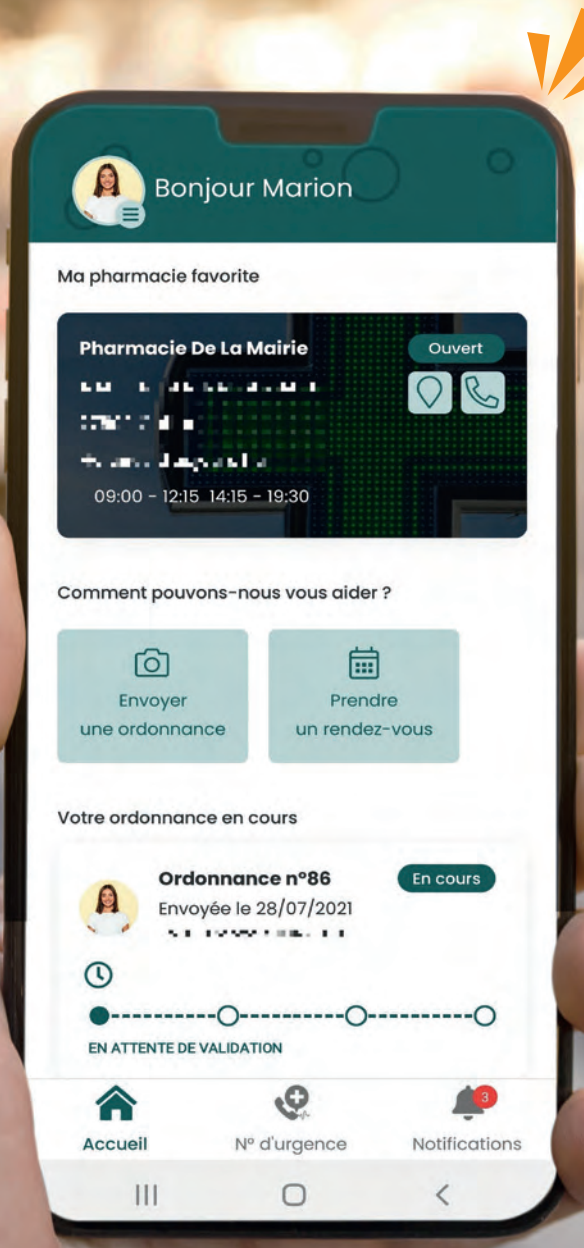

Les + pour vous :

- **100% synchronisé** avec le LGO LEO
- **Plus de temps** pour votre rôle de conseil

Disponible sur App Store | Disponible sur Google play

Ma Santé et Moi

Pour plus d'informations, contactez-nous : commercial@isipharm.fr ou 02.35.12.19.12

Isipharm, Société Anonyme au capital de 225000 euros • ZAC de la Vatine • 12 rue Raymond Aron • CS 20321 • 76136 Mont-Saint-Aignan Cedex • 39, rue des Augustins • CS 42039 • 76040 Rouen Cedex • RCS Rouen 455 202 135 • APE 4651 Z • TVA FR 65 455 202 135 • Organisme de formation agréé n° 23760144376 • Crédit photo Istock

astera

© ANH LENOIR

Cécile Michelet
Responsable des congrès et des manifestations professionnelles de la FSPF

Exceptionnel !

Ce fut un réel plaisir de vous retrouver à Lyon pour ce Congrès national en tous points exceptionnel. Exceptionnel car après deux années éprouvantes, nous avons pu, enfin, échanger et partager des moments de convivialité. Exceptionnel par la richesse du programme de cette édition 2021 : nouvelle convention avec l'Assurance maladie, « Ségur du numérique en santé », projection dans la pharmacie d'après la crise sanitaire… L'avenir de l'officine a été au centre des débats de ces deux jours intenses. Exceptionnel, aussi, par la qualité des intervenants qui nous ont fait l'honneur de répondre présent pour cette 73e édition. Exceptionnel, enfin, par sa fréquentation. Alors que l'épidémie de Covid-19 pèse toujours sur le travail quotidien des équipes officinales, vous avez été près de 2000 à vous rendre à la Cité internationale de Lyon et à participer aux conférences et aux différents ateliers proposés. Les partenaires de l'officine n'ont pas manqué non plus ce rendez-vous. Plus de 130 exposants s'étaient déplacés, faisant non seulement du Congrès, mais aussi du salon de fournisseurs et prestataires du pharmacien d'officine, l'événement le plus complet de l'Hexagone.

« Rendez-vous à Lille les 25 et 26 juin 2022 pour la 74e édition du Congrès national. »

Après la région Rhône-Alpes, le Congrès national des pharmaciens fera escale l'année prochaine dans les Hauts-de-France, non pas à l'automne, mais à la veille de la période estivale. Je vous donne rendez-vous à Lille les 25 et 26 juin 2022 pour un congrès qui, je peux d'ores et déjà vous l'assurer, nous réservera encore une fois des moments exceptionnels. ■

Sommaire

P. 2 ■ **Portfolio**
> Le 73e Congrès en images !

P. 4 ■ **Les conférences**
> Une nouvelle convention avant la présidentielle
> Hollande porte son regard sur la crise
> Et maintenant ?
> Olivier Véran s'adresse aux pharmaciens
> Normalisation toute !

P. 13 ■ **Les ateliers pratiques**
> Labelliser le premier recours
> Une légitimité qui pourrait rapporter plus
> Du nouveau dans la prise en charge des diabétiques
> Vaccins et officines
> Une licence pour les préparateurs
> La pharmacie humanitaire fait toujours rêver
> Un régime de retraite particulier
> Aides aux entretiens chimio

P. 20 ■ **Les ateliers partenaires**
> Score écolo
> Vaccins : haut les cœurs !
> Minute Pharma voit loin

P. 24 ■ **Stands up !**
> Aux détours des allées du salon

Retrouvez le film du Congrès en scannant le QR code ci-contre !

SCANNEZ-MOI

Photo de couverture : DR.

Guillaume Dessard et Véronique Nouri, coprésidents de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de la région Rhône-Alpes, qui a accueilli la 73e édition du Congrès national des pharmaciens.

Alain Boetsch, représentant l'équipe d'organisation du Congrès de Lyon, lors de l'ouverture de l'événement.

Pendant près d'une heure, les membres du bureau national de la FSPF ont échangé avec les participants et répondu à leurs nombreuses questions.

Inauguration du Congrès par le président du conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez.

Les dons versés à l'Unicef par les pharmaciens pendant les deux jours du Congrès vont permettre à 520 enfants dans le monde de poursuivre leur scolarité.

Une nouvelle convention avant la présidentielle

Crise sanitaire, nouvelle convention pharmaceutique mais aussi économie de l'officine ont été l'objet du débat entre Philippe Besset et Thomas Fatôme.

Cette année encore, le Congrès national des pharmaciens a proposé à son auditoire le traditionnel face-à-face entre le président de la FSPF et le directeur général de l'Assurance maladie. Philippe Besset et Thomas Fatôme sont d'emblée revenus sur la période marquée par l'urgence sanitaire liée à la Covid et ont reconnu la mobilisation et l'implication indéfectibles des officinaux dans les missions qui leur ont été confiées. Rappelant la mise en place d'*« échanges extrêmement réguliers et très opérationnels »* entre la profession et la Cnam, son directeur général s'est félicité de *« cette interaction rapprochée »* et a estimé *« indiscutable que les pharmaciens ressortent plus forts de la crise »*. Pour Thomas Fatôme, cette séquence particulière a permis de mettre en lumière la capacité des pharmaciens à *« être des acteurs de la prévention »* et il est désormais persuadé *« qu'il faut capitaliser »* sur ce qui a été déployé.

L'officine, lieu de la prévention

Opposée à la reconduction tacite de la convention entre les pharmaciens d'officine et l'Assurance maladie, la FSPF a souhaité qu'une négociation s'ouvre au plus vite pour mettre sur pied un nouveau texte. Précisant sur ce point que *« l'on devrait entrer dans le vif du sujet dès le mois de novembre »*, le directeur général de la Cnam n'a cependant pas voulu s'avancer sur la durée prévue des discussions, au contraire du président de la FSPF qui appelle de ses vœux une issue avant la date fatidique de l'élection présidentielle d'avril 2022. Philippe Besset a d'ores et déjà listé trois enjeux principaux : la revalorisation des actes existants, l'intégration de nouveaux actes, notamment tous ceux qui peuvent s'établir en coopération avec les médecins pour améliorer la dispensation et, enfin, l'ensemble de ce qui relève des missions du pharmacien hors champ du médicament (vaccination, dépistages…). De son côté, Thomas Fatôme a encore appuyé sur le nécessaire développement du rôle des officinaux dans le déploiement des politiques de prévention. S'il a cité le réseau officinal comme un partenaire potentiel du dépistage du cancer colorectal, il a clairement affirmé que l'Assurance maladie était *« très favorable à l'élargissement du rôle des pharmaciens en matière de vaccination »*. L'enjeu, pour lui, est de *« faire de cette convention un moment important de la prévention dans le cadre d'une stratégie plus générale »*, en attribuant notamment aux pharmaciens un rôle renforcé d'information et d'accompagnement des patients à l'échelle de tout le pays.

> **« Les pharmaciens ressortent plus forts de la crise. »**
>
> Thomas Fatôme, directeur général de la Cnam

Un modèle économique fragilisé

Annonçant son intention de *« verdir la future convention »* pour coller aux enjeux écologiques actuels, le directeur général de la Cnam a par ailleurs largement disserté sur le développement des outils numériques comme *« un levier qui va prendre de plus en plus d'importance dans l'exercice des pharmaciens »*. Pour sa part, le président de la FSPF a rappelé la mobilisation des officinaux en faveur de l'exercice coordonné mais annoncé qu'il demanderait un délai correspondant aux deux années de crise ayant freiné leur engagement dans ces structures. Désireux de voir se renforcer la mission du pharmacien correspondant, Philippe Besset n'a, en outre, pas manqué de rappeler à Thomas Fatôme que le modèle économique de l'officine était de plus en plus fragilisé et qu'il attendait donc que le réseau soit à la fois valorisé et soutenu. ■

Benoît Thelliez

DR

Philippe Besset (président de la FSPF) et Thomas Fatôme (directeur général de la Cnam).

LGPI

Simplifiez la vie de votre officine et de votre équipe

LGPI vous accompagne dans toutes vos missions de professionnel de santé et de chef d'entreprise.

- **Métier**
  des fonctionnalités complètes et riches
- **Communicant**
  patients, professionnels de santé et équipe officinale
- **Orienté patient**
  des modules avancés et dédiés
- **Fidélisation**
  de votre patientèle avec un système optimisé
- **Sérénité**
  d'un logiciel sécurisé et certifié

En savoir plus ?

Acteur clé sur le marché français de l'informatique officinale, PHARMAGEST équipe plus de 9000 officines avec le LGPI. Ce véritable Logiciel Métier d'Officine permet aux pharmaciens de répondre aux nouveaux enjeux de leur profession et d'être épaulés dans leurs rôles de chef d'entreprise et de professionnel de santé de proximité.

pharmagest.com

PHARMAGEST
Plus de technologie pour plus d'humain

PHARMEDISTORE

PARTENAIRE DES PHARMACIENS

www.pharmedistore.com

LA PLATEFORME D'ACHAT AUX CONDITIONS LES PLUS SOUPLES DU MARCHÉ !

Commandez une fois ou tous les mois, tout est possible ❤

VOUS HÉSITEZ ENCORE ?

- 15 000 références
- 600 marques

Gratuit
Sans abonnement

Pas de minimum
de commande

Reprise des
invendus

Créez un compte gratuitement et sans engagement sur www.pharmedistore.com
ou contactez nous à contact@pharmedistore.com
ou au 01 47 95 51 89

LA ROCHE-POSAY LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE · BIODERMA · Lansinoh · PEDIAKID · respire · LR · Velpeau · Spengler · avril · Mölnlycke · Lamazuna · Love & Green · machouYou · Les petites choses

© FILM BEGIN COMMUNICATION

François Hollande et le président de la FSPF, Philippe Besset, analysent les mois de crise écoulés pour en tirer des leçons concernant l'organisation des soins dans notre pays.

Hollande porte son regard sur la crise

Il n'y avait pas d'enjeu électoral pour lui, mais le président de la République de 2012 à 2017 a répondu présent à l'invitation du président de la FSPF, Philippe Besset, pour venir dialoguer avec les pharmaciens, leur exprimer son soutien et dégager des leçons de la crise.

Fidèle à sa réputation, c'est avec un trait d'humour que François Hollande a immédiatement capté l'attention – et cueilli les rires – de son auditoire officinal : « *Je n'ai jamais eu l'occasion de rencontrer autant de pharmaciens à la fois !* », a souri l'ancien président de la République. Mais c'est par un sujet grave qu'il a ouvert son intervention, qui se voulait « *un regard sur la crise* » lui permettant de livrer ses réflexions d'homme d'État sur cette pandémie inédite et sidérante, sans chercher à jouer les donneurs de leçons vis-à-vis de ses successeurs. François Hollande a évoqué une autre crise, effroyable, qu'il a prise de plein fouet à mi-mandat : les attaques terroristes de 2015. « *Lorsqu'on affronte une crise terroriste, on doit agir tout de suite, très fort. Là, en revanche, ça a été très long, on parle d'une crise sanitaire de dix-huit mois, qui n'est pas encore finie… Au début, l'opinion ne voulait pas voir et on ne voulait pas non plus l'alarmer, ce qui est en soi un principe de précaution* », analyse-t-il, comme en soutien aux gouvernants. L'apprentissage majeur à tirer de la Covid ? « *Il y aura d'autres crises, nous devons les anticiper.* » Comment ? Peut-être en se rendant compte que « *notre système extrêmement centralisé et vertical n'est pas forcément le plus adapté pour gérer une crise sanitaire.* […] *Il y a nécessité de faire en sorte que notre État change à la fois dans ses pratiques et ses structures pour mieux informer et mieux concerter les acteurs. Car sur une crise longue comme celle-là, nous avons absolument besoin de créer de la confiance.* » Et d'insister sur la crise de confiance qui s'est révélée de manière criante durant cette pandémie. Défiance, même, face aux vaccins, aux scientifiques et aux politiques qu'ils conseillent.

> **« Vous êtes des professionnels de santé de haut niveau. »**
>
> **François Hollande, ancien président de la République**

Un réseau de proximité fort

Face à cette défiance d'un pouvoir inaccessible, vertical, François Hollande voit dans « *la proximité* », notamment celle du réseau pharmaceutique et sa « *capillarité* », un refuge, un atoll de confiance. « *Vous avez été des éléments très importants d'information, de réassurance et de soins. Beaucoup de gens sont venus dans les pharmacies, pas seulement pour prendre leurs médicaments mais pour avoir une discussion avec vous,* [car] *rien ne remplace le contact humain* [et] *la lutte contre l'isolement est une grande question politique* », notamment pour les personnes âgées ou les familles monoparentales. « *Soyez conscients que l'image de votre profession a changé. Vous avez fait des actes de soin, les vaccins, les tests.* » Être convaincu de cette force est « *la meilleure façon pour vous de pouvoir dialoguer avec les autorités* », a résumé François Hollande face aux pharmaciens heureux d'être rassemblés pour la première fois depuis deux ans. « *Vous devez faire valoir que, parfois, il n'y a pas d'autre moyen de se soigner que les pharmaciens. Et que vous êtes des professionnels de santé de haut niveau.* »

Une leçon d'humilité

Sur « *la performance de la France dans la crise* », François Hollande s'est montré critique. « *Elle est moyenne : nous avons une morbidité inférieure à bien des pays, notamment les États-Unis, mais supérieure à l'Allemagne. Nous sommes dans la moyenne, ce qui est déjà une déception pour nous car nous avions tous l'idée que notre système de santé était le meilleur du monde. C'est peut-être vrai… mais cette crise prouve qu'il y a des choses à améliorer.* » Ses pistes ? Muscler le ministère de la Santé : « *Vous, pharmaciens, avez besoin d'un ministère fort.* » Et s'appuyer sur les sociétés savantes existantes – égratignant au passage le conseil scientifique Covid-19 d'Emmanuel Macron qui, pense-t-il, a pu être l'une des sources de la méfiance ambiante. L'ancien président a enfin eu des mots éloquents de soutien aux petites officines : « *Nous sommes devant des pharmacies parfois en difficulté. Or, on perdrait beaucoup si le réseau que vous représentez s'affaiblissait.* » ■

Hélène Bry

Et maintenant ?

Le Congrès national des pharmaciens a été l'occasion de faire le point sur les leçons à tirer de la crise et sur les évolutions nécessaires pour construire la pharmacie de demain.

« *Ultraréactive et adaptable, mobile et tonique…* » Pour Jocelyne Wittevrongel, secrétaire générale de la FSPF, les dix-huit mois de crise sanitaire ont mis en lumière les grandes qualités de la profession, montée au front pour tester et vacciner. De son côté, Carine Wolf-Thal, présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, s'est dite « *très fière de ce qu'ont accompli les pharmaciens mais aussi nos organisations, face à cette crise qui a été un vrai défi quotidien* ». Sur la même ligne, Duarte Santos, ancien président du Groupement pharmaceutique de l'Union européenne (GPUE), a salué la contribution des pharmaciens, « *qui ont fait un travail incroyable en décidant de ne pas fermer leurs portes, en soutenant et informant la population et en assumant de nouvelles responsabilités* ». Le président de Federgy, Alain Grollaud, a quant à lui tenu à rappeler « *la participation des groupements dans l'apport de solutions aux confrères, notamment en matière de masques ou encore de tests* ». Comme l'a souligné Serge Montero, directeur général de Sanofi Pasteur France, « *chacun a démontré sa capacité à s'adapter à de nouvelles situations* ».

Une chaîne à toute épreuve

De l'avis du dirigeant, quatre grandes leçons ont été apprises : « *Humilité, importance de la santé, souveraineté nationale et révolution technologique avec l'ARN.* » Pour finir sur les enseignements à tirer de la crise, Carine Wolf-Thal a conclu sur l'importance de la chaîne pharmaceutique, car « *c'est bien elle dans son ensemble qui a permis aux pharmaciens de faire face* ».

Comment la place des pharmaciens est-elle amenée à évoluer ? Quelles nouvelles responsabilités se profilent ? Pour Duarte Santos, « *les pharmaciens peuvent contribuer à la détection précoce des maladies et à réduire la pression sur le système de santé. Ils sont aussi la clé pour des soins plus adaptés, individualisés* ».

> **« Le pharmacien est la porte d'entrée dans le système de santé, son rôle doit être reconnu et valorisé. »**
>
> Jocelyne Wittevrongel, secrétaire générale de la FSPF

Des missions à l'infini

Selon Alain Grollaud, trois axes de progression doivent être envisagés pour accompagner les confrères dans leurs missions : « *L'interpro numérique autour du patient et la relation avec l'hôpital pour la sortie, les emplois partagés et l'exercice du droit de substitution des biosimilaires.* » Considérant la place prise par la prévention et la vaccination, « *mises au cœur du système* », Serge Montero a rappelé le rôle clé du pharmacien dans « *le maintien, voire l'amélioration des couvertures vaccinales* », notamment à travers les entretiens de prévention à 25, 45 et 65 ans. Expertise et savoir-faire à partager, formation ont été cités comme partenariats possibles entre officines et entreprises du médicament. « *Nous allons lister, dans la nouvelle convention avec l'Assurance maladie, les missions de prévention et d'accompagnement, en progressant avenant après avenant, pour couvrir tous les champs* », a annoncé Jocelyne Wittevrongel. « *Le pharmacien est la porte d'entrée dans le système de santé, son rôle doit être reconnu et valorisé !* » Interrogée sur la pharmacie de demain, Carine Wolf-Thal a jugé « *infini le champ des possibles. Avec le numérique et l'intelligence artificielle, nous allons pouvoir investir d'autres missions de prévention, le MAD, etc. Chacun pourra trouver sa place et son mode d'exercice.* » Dans cette évolution, la présidente de l'Ordre a rappelé l'importance de la démarche qualité : « *Chacun doit investir dans la qualité, c'est un bénéfice, un gage de protection de nos exercices, de sécurité et de confiance pour le patient et vis-à-vis des autorités.* » ■

Claire Grevot

© FILMBEGIN COMMUNICATION

De gauche à droite : Serge Montero (Sanofi Pasteur France), Duarte Santos (GPUE), Carine Wolf-Thal (Cnop), Alain Grollaud (Federgy) et Jocelyne Wittevrongel (FSPF).

PDA PHARMA

Nous sommes ravis d'avoir retrouvé le chemin du partage et des rencontres lors de ce beau congrès !

À cette occasion nous vous avons annoncé le lancement de notre programme de fidélité :

- Une application complète qui contient tous les services proposés dans votre officine !
- Un programme ludique, facile et rapide à installer et à gérer au quotidien !
- Une carte de fidélité qui prend soin de la santé de vos patients en les récompensant tous les jours !

Téléchargez vite notre application »»

Augmentez votre panier moyen de + de 20%

PDA PHARMA
contact@pdapharma.fr
01.30.36.21.33

PHARMACIENS

FORMATIONS

Présentielles, virtuelles ou en ligne

DES PROGRAMMES EN LIEN DIRECT AVEC VOTRE PRATIQUE QUOTIDIENNE

AROMATHÉRAPIE

NUTRITION

PÉDIATRIE/GYNÉCOLOGIE

CARDIOLOGIE

INFECTIOLOGIE

CANCÉROLOGIE

PLUS DE 30 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

// Prise en charge FIF PL - Indemnisation DPC

Espace Mendi Alde - Bât B
48 avenue du 8 mai 1945 – 64100 Bayonne

05 59 25 41 01

info@gema-fm.fr

www.gema-fm.fr

« Fier des pharmaciens »

Le ministre de la Santé a tenu à féliciter les pharmaciens pour leur engagement dans la crise et promis de renforcer leur rôle en matière de santé publique.

Olivier Véran n'a pas fait le déplacement jusqu'à Lyon. Mais le ministre de la Santé a tout de même souhaité s'adresser aux participants du 73e Congrès national des pharmaciens par l'intermédiaire d'une vidéo enregistrée. L'occasion pour lui de remercier une nouvelle fois les officinaux *« parce que ces derniers mois, dans la tempête, j'ai été très fier des pharmaciens et de leur mobilisation »*. Pour le ministre, *« l'une des images très fortes de cette épreuve historique restera ces croix vertes allumées et les officines restées ouvertes toute la semaine pour assurer, notamment, en plus du reste, la réalisation des tests antigéniques tout en sécurisant la continuité des soins à la population »*.

DR

Et aujourd'hui encore, ils sont *« ces maillons indispensables de la campagne vaccinale »*, poursuit Olivier Véran, avant d'ajouter que *« les pharmaciens, par la force de leur réseau territorial, robuste, ont prouvé qu'ils étaient bien plus qu'une force d'appui »*.
Mais le ministre de la Santé a aussi parlé d'avenir et de nouvelle convention pharmaceutique avec l'Assurance maladie. Il annonce que la lettre de cadrage qu'il va adresser au directeur général de la Cnam, Thomas Fatôme, sera *« ambitieuse dans le sens du rôle pivot du pharmacien en santé publique »* et *« mettra l'accent sur l'importance du rôle de proximité du pharmacien, notamment dans les zones sous-denses »*. Olivier Véran indique également que des réflexions vont s'engager dans les prochaines semaines pour accroître le rôle des officinaux dans la prévention, en matière de compétences vaccinales ou de dépistage, mais aussi en ce qui concerne le bon usage des médicaments, des biosimilaires et des dispositifs médicaux. *« Une réflexion particulière doit être menée sur vos missions dans les zones où la présence médicale n'est pas suffisante »*, ajoute-t-il, précisant que *« ces réflexions se feront dans l'intérêt des patients et de notre système de santé en tirant profit des expériences positives de cette crise Covid, loin des corporatismes et des idées préconçues »*.
Enfin, évoquant la place des pharmaciens dans le numérique en santé, le ministre dit compter sur leur engagement pour alimenter le futur espace numérique du patient à partir de janvier 2022. ■ **C.M.**

Normalisation toute !

L'État investit massivement pour imposer des normes communes à tous les logiciels des professionnels de santé.

La volonté de l'exécutif de transformer en profondeur la e-santé en France ne fait plus aucun doute. Doté d'une enveloppe de 2 milliards d'euros, le « Ségur du numérique » doit ainsi permettre d'accélérer un processus entamé dans l'ombre il y a déjà deux ans. À la tête de ce projet pharaonique, Dominique Pon, par ailleurs informaticien et directeur d'un établissement de soins privé à Toulouse, est parti d'un constat : *« Tous les logiciels métier ont fleuri sans cadre commun, parfois sans respecter les règles élémentaires de sécurité et ne sachant pas communiquer entre eux. »* De fait, il est extrêmement compliqué d'échanger des données de santé entre professionnels de manière simple et sécurisée, et ce d'autant plus que chaque patient n'est pas identifié de la même manière chez son médecin traitant, son spécialiste ou son pharmacien. Une ineptie à laquelle la création d'une Identité nationale de santé (INS) attribuée par l'État à chaque citoyen sur un modèle unique viendra mettre fin. À cela s'ajouteront les déploiements du nouveau service Pro Santé Connect (dématérialisation de la carte CPS), de l'application e-carte Vitale et d'un système de messageries de santé sécurisées baptisé MS Santé. Le tout s'articulera autour de Mon espace santé, la version augmentée du Dossier médical partagé (DMP), qui verra le jour au début de l'année 2022. Xavier Vitry, chef de projet à la délégation ministérielle du numérique en santé et responsable de la task force pharmaciens, rappelle que *« l'idée n'est pas de développer un nouveau logiciel mais de mettre aux normes tous ceux qui existent déjà* [grâce à] *un programme co-construit avec les professionnels et les éditeurs »*. Concernant les pharmaciens d'officine, les versions de leur LGO intégrant les nouvelles spécifications imposées par le gouvernement devraient être disponibles d'ici à l'automne 2022. Une gigantesque mise à jour entièrement prise en charge par l'État. ■ **B.T.**

DR

Xavier Vitry expose aux congressistes le calendrier de déploiement des nouvelles fonctionnalités de leur logiciel métier.

les miraculeux

VITAMINES ET COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

CONGRÈS DES PHARMACIENS

LES PREMIERS GUMMIES SANS SUCRES

EXCLUSIVEMENT DISTRIBUÉS EN PHARMACIE ET PARAPHARMACIE*

CONTACTEZ-NOUS !
TEL. : 01 76 40 14 41
EMAIL : ORDERS@LESMIRACULEUX.COM

**magasins physiques*

SANS SUCRES SANS SUCRES SANS SUCRES SANS SUCRES

Labelliser le premier recours

Et si les pharmacies volontaires pouvaient devenir des postes de secours avancé ? Une initiative à déployer et une rémunération à négocier.

DR

Marc Alandry présente son expérimentation de l'officine de premier recours.

C'est une expérimentation locale que Marc Alandry, titulaire mais aussi commandant sapeur-pompier, vice-président de l'Association de pharmacie rurale et vice-président de la FSPF pour l'Aude, a présenté à un auditoire attentif. En accord avec l'ARS Occitanie, ce dispositif intègre l'officine au maillage des premiers secours *« en articulation avec les autres acteurs traditionnels »*. Devant chaque personne *« victime d'un problème de santé compromettant à court terme son état de santé »*, les membres de l'équipe sont capables de réaliser un bilan circonstanciel basé sur les fiches d'intervention habituellement utilisées par les pompiers, afin de transmettre au médecin régulateur les informations essentielles sur l'état du patient. Pharmaciens et préparateurs, formés aux premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1), sont également en mesure de prodiguer les « soins de barrage », permettant de stabiliser la personne avant l'intervention éventuelle des pompiers. Dans le cadre de cette expérimentation, l'officine reçoit une dotation en matériel spécifique (défibrillateur semi-automatique, oxymètre de pouls, bonbonne d'oxygène…) lui conférant une fonction de poste de secours avancé. Reste à transposer cette expérience à d'autres zones géographiques, qu'elles soient rurales ou urbaines, et à négocier un financement pour ce service particulièrement bienvenu dans les zones de désert médical. Philippe Besset, revenant sur cette initiative, s'est dit favorable à un mode de rémunération spécifique à l'image de celui des astreintes, c'est-à-dire payé non pas en fonction du nombre d'actes réalisés mais bien au forfait, au titre de l'engagement pris par le titulaire d'exercer cette présence active sur un territoire donné. Pour Marc Alandry, il est temps qu'un *« label Pharmacie de premier recours soit mis en place »*. Avis aux volontaires ! ■ **A.C.**

Une légitimité qui pourrait rapporter plus

L'activité vétérinaire à l'officine est un gisement de croissance dépendant de la mise en place de quelques mesures simples.

Le pharmacien est le premier des ayants droit du médicament vétérinaire, de plein exercice, sans aucune restriction ; il est le seul à détenir la compétence de la dispensation, il apporte une garantie supplémentaire de santé publique. Tout cela lui confère *« une légitimité évidente, unique, indiscutable »*, a rappelé Jacky Maillet, président de l'Association nationale de la pharmacie vétérinaire d'officine (ANPVO). Malgré cela, les pharmacies représentent une infime part du marché : 5,64 %, contre 78,84 % pour les 8 000 structures vétérinaires. Pourtant, *« 1 éleveur sur 3 souhaiterait s'adresser au pharmacien pour se faire délivrer ses médicaments »*, a rapporté le président de l'ANPVO, indiquant également que *« 2 millions de personnes qui entrent chaque jour dans les officines possèdent un animal de compagnie »*. Selon les estimations, 10 % de parts de marché en plus permettraient de générer 56 millions d'euros de gains supplémentaires pour le réseau pharmaceutique. Comment atteindre cet objectif ? Tout d'abord, en faisant appliquer la loi qui oblige les vétérinaires à remettre les ordonnances aux clients qui le souhaitent avant la délivrance des médicaments afin qu'ils aient la liberté de choisir le dispensateur. Dans le cas contraire, il serait légitime de sanctionner ceux qui refusent de le faire. Et, bien sûr, en mettant en avant, à l'officine, la compétence vétérinaire du pharmacien. Pour expliquer au public la délivrance des médicaments à usage animal, l'ANPVO a mis en ligne sur Youtube une vidéo pédagogique qui, en un peu plus de trois minutes, dit l'essentiel de ce qu'il faut savoir et qui a toute sa place sur les écrans des pharmacies. ■ **C.G.**

DR

Jacky Maillet (ANPVO) explique l'intérêt économique de l'activité vétérinaire à l'officine.

Du nouveau dans la prise en charge des diabétiques

Avec l'inscription au remboursement de Diabeloop, le pharmacien va devenir un acteur incontournable de l'insulinothérapie par pompe.

« *Diabeloop est une innovation thérapeutique majeure dans la prise en charge des patients sous insuline* », affirme Fabrice Camaioni, président de la commission Métier Pharmacien de la FSPF. Dispositif de boucle semi-fermée, Diabeloop se compose d'un capteur de glucose, d'une pompe à insuline et d'un algorithme qui ajuste la délivrance de l'hormone. Autre particularité, le pharmacien va pouvoir distribuer les pompes à la place du prestataire et contractualiser pour le suivi. « *C'est très bien pour la population Diabeloop, en particulier pour les jeunes, souvent technophiles, qui ne voient pas la nécessité d'avoir un prestataire de soins à domicile* », explique le Dr Jean-François Thébaut, cardiologue et vice-président de la Fédération française des diabétiques (FFD). Néanmoins, il rappelle qu'il y a aussi des patients âgés, qui ont besoin d'un accompagnement à domicile. La FFD s'inquiète également du choix des pouvoirs publics d'un mode de distribution avec des prix bas, incompatibles selon l'association avec un service à domicile pour les patients les plus dépendants.

DR

Didier Brodziak (Oxypharm) et le Dr Jean-François Thébaut (FFD) expliquent la place du pharmacien dans le dispositif de boucle semi-fermée.

Un référent formé

Le Dr Thébaut souligne aussi la nécessité pour les officinaux de se former, alors que les patients potentiellement concernés sont seulement 3 500 en France. Titulaire à Pont-Évêque, en Isère, Christophe Barlier plaide pour une formation validante de 40 heures. « *Il faut absolument avoir une personne référente dans la pharmacie* », insiste-t-il. Didier Brodziak, directeur du développement médico-technique chez Oxypharm en est, lui, persuadé, « *l'intégration du pharmacien dans le parcours de soins est un plus* ». ■ **A-G. M.**

Vaccins et officines

Organisé par l'Utip, cet atelier réunissant trois spécialistes du département médical du laboratoire Sanofi Pasteur a été l'occasion de faire le point sur la vaccination en France.

« *Il y a deux grands types de vaccins* », rappelle d'emblée Julien Bouchet, les vivants atténués et les inactivés dont les nouveaux vaccins à ARNm mis sous les feux des projecteurs avec la pandémie de Covid-19. Des notions à avoir en tête car cela implique, souligne-t-il, des notions d'immunogénicité, de rappels et de contre-indications. Par exemple, l'injection d'un vaccin vivant atténué présente un risque de retour à la virulence et donc de contre-indication chez la femme enceinte et les immunodéprimés. *A contrario*, les vaccins inactivés n'ont pas de pouvoirs infectieux et donc pas de contre-indications formelles si ce n'est pour des raisons d'hypersensibilité aux composants du produit. C'est le cas notamment du vaccin contre la grippe saisonnière qui peut être administré chez la femme enceinte, entraînant même une protection du futur nourrisson « *jusqu'à ses six mois* », indique Rachel Sembeil. Un moyen de prévention contre cette maladie tueuse, encore sous-utilisé en France, même si la saison 2020-2021 a été marquée par une augmentation de 8 points de la vaccination antigrippale au sein de la population cible, probablement en raison du contexte pandémique. Généralement, « *chez les personnes âgées de plus de 65 ans, le taux de couverture vaccinale atteint les 60 %*, explique Rachel Sembeil. *C'est un bon chiffre mais qui reste bien en dessous des 75 % recommandés par l'OMS, l'Union européenne et la France.* » Ce taux permet d'éviter environ 2 000 décès par an. On pourrait pourtant faire mieux. Surtout, souligne-t-elle, cet acte de prévention ne permet pas seulement de limiter le nombre de morts mais aussi d'empêcher les personnes fragiles de devenir dépendantes. Quant aux moins de 65 ans à risque, la couverture vaccinale est encore plus loin des 75 % requis. « *Ce sont eux qu'il faut motiver mais ce sont aussi les plus difficiles à convaincre* », souligne Rachel Sembeil. Si la crise sanitaire semble avoir stimulé la vaccination antigrippale l'an passé, elle a en revanche fait reculer la prévention contre les autres maladies. « *Il y a un fort impact de la pandémie sur la couverture vaccinale de la rougeole et des HPV et sur les rappels DTP*, fait remarquer le Dr Régis Verdier. *Près de 1 million de vaccinations n'ont pas été faites, ce qui correspond à 1 rappel sur 4 par rapport à une année normale.* » ■ **C.M**

DR

Julien Bouchet, du département médical de Sanofi Pasteur, rappelle la typologie des vaccins et leurs caractéristiques (immunogénicité, rappels, contre-indications…).

LA MÉDICALE ASSOCIÉS : POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DE VOTRE SOCIÉTÉ

1. **Versement d'un capital aux associés de la structure pour racheter les parts** d'un associé invalide ou disparu
2. **Protection de vos proches et de votre niveau de vie :** vos associés ont les moyens de racheter vos parts
3. **Versement à la société d'une indemnité journalière** proportionnelle à votre quote-part des frais généraux permanents en cas d'accident ou maladie
4. **Versement d'une indemnité** pour payer le coût du remplacement d'un associé en arrêt de travail total

Les dispositions complètes du contrat figurent dans les conditions générales.
La Médicale Associés est un contrat d'assurance groupe commercialisé par les agents de La Médicale. Il est souscrit par La Médicale Vie Prévoyance auprès de Predica et La Médicale. La Médicale : société anonyme au capital de 5 841 168 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75010 PARIS - immatriculée sous le numéro 582 068 698 RCS Paris - Téléphone : 01.57.72.55.00 - Société d'assurance agréée en France par l'Autorité de Contrôle Prudentiel, 4, place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09 - TVA intracommunautaire N° FR 78 582068698 - Adresse de correspondance : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75499 PARIS CEDEX 10. La Médicale Vie-Prévoyance - Association loi 1901 - Siège social : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75010 PARIS. Predica - Entreprise régie par le Code des Assurances - S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 € - Siège social : 16 - 18 boulevard de Vaugirard 75 015 Paris - 334 028 123 RCS Paris.
Photo : GettyImages. Document à caractère publicitaire simplifié et non contractuel achevé de rédiger en mai 2021.

Contactez vite votre Agent Général

0 969 32 4000 Service gratuit + prix appel
APPEL NON SURTAXE

lamedicale.fr

La médicale
assure les professionnels de santé

0043-ENV/05/21

« Depuis le nouvel agencement de ma pharmacie,
j'ai gagné de la place et du temps pour mes patients »

Vous êtes là pour eux.
Nous sommes là pour vous.

Cette année encore, **Upsa renforce son accompagnement** de la performance des officines avec de nouveaux **services et conseils experts en Merchandising en multicanal** : e-mailings, webinar, livret remis ou à télécharger, réagencement des linéaires par nos équipes plus toute une palette riche de supports de formation et simulation.

A retrouver sur
www.upsapharma.com

VOTRE PASSION, NOTRE MISSION | UPSA

Une licence pour les préparateurs

Depuis la rentrée 2021, six universités testent un nouveau diplôme pour les préparateurs en pharmacie : le DEUST, diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.

C'est une nouveauté qui était très attendue par la profession : la création du DEUST de préparateur/technicien en pharmacie. Diplôme universitaire de niveau bac+2, il est actuellement expérimenté dans six universités, dont celle de Lyon. Comme auparavant, les enseignements ont lieu au sein des CFA et la formation suit toujours le principe de l'apprentissage. Ce qui change en revanche avec la réforme du diplôme, c'est que les élèves préparateurs doivent désormais s'inscrire à l'université. Cela leur permet de bénéficier d'une carte d'étudiant, d'accéder à la bibliothèque universitaire, ainsi qu'aux ressources numériques.
Le contenu de la formation a également évolué avec la réalisation d'une réingénierie pédagogique, en partenariat avec les CFA. Des examens en contrôle continu et terminal sont prévus, avec un examen terminal identique pour tous les CFA. De plus, un accompagnement et une évaluation du maître d'apprentissage sont mis en place. « *Le DEUST est un diplôme universitaire de niveau bac+2, qui ouvre la possibilité de poursuite vers une licence et un master. C'est une vraie reconnaissance de cette formation* », souligne Christelle Mouchoux, pharmacien PU-PH, responsable de la filière officine à l'Institut des sciences pharmaceutiques et biologiques de l'université Claude-Bernard Lyon I (ISPB) et responsable universitaire du DEUST. À Lyon, le DEUST1 a démarré en septembre 2021 avec 337 étudiants inscrits. En septembre 2022, le DEUST2 ouvrira et la validation des acquis de l'expérience sera disponible à partir de 2023. ■

A-G.M.

DR

Le DEUST à destination des préparateurs en pharmacie maintient une part de formation reposant sur l'apprentissage.

La pharmacie humanitaire fait toujours rêver

Alain Berthon, président de Pharmacie humanitaire internationale (PHI) a témoigné de missions passionnantes à Madagascar ou au Mali devant des étudiants qui l'ont écouté avec intérêt.

Depuis 2004, PHI (anciennement Pharmaciens sans frontières) mène deux types d'actions humanitaires. D'abord en France : « *Nous fournissons des médicaments pour les centres de soins qui s'occupent du quart-monde, gérés par des associations comme le Samu social, la Croix-Rouge ou l'Ordre de Malte* », explique Alain Berthon. « *Il s'agit exclusivement, depuis le 1er janvier 2009, de médicaments neufs* », ceux inutilisés collectés *via* le réseau Cyclamed étant désormais détruits.

DR

Le président de PHI, Alain Berthon, présente un exemple de réalisation de PHI au Mali, une maternité alimentée par panneaux solaires.

«*Nous avons créé un établissement pharmaceutique à vocation humanitaire agréé par l'ANSM. Et les centres de soins agréés par les ARS peuvent se fournir en médicaments neufs* », enchérit-il. L'autre axe d'intervention de PHI se situe hors des frontières nationales. Il ne s'agit en l'occurrence pas d'urgences sur des lieux de catastrophes, mais d'actions à long terme. « *En 2008, nous avons construit une maternité équipée de panneaux solaires dans un village du Mali* », témoigne le pharmacien rodé aux missions lointaines.

Travailler avec les idées du pays

Autre réalisation, une maternité à Madagascar ou un centre de santé au Sri Lanka après le tsunami, dont les intervenants ont projeté les diapositives révélant une architecture octogonale. « *Une chose à savoir quand on veut faire de l'humanitaire, c'est qu'il faut toujours travailler avec les idées et les normes du pays. Commencer à demander aux gens ce qu'ils souhaitent et ne surtout pas arriver avec nos idées préconçues* », témoigne l'officinal altruiste. Et avant tout « *s'appuyer sur les autorités et les instances locales, pour créer ensemble des systèmes autonomes* ». ■

H.B.

Un régime de retraite particulier

Le système de retraite des pharmaciens présente la spécificité d'allier régime par répartition et par capitalisation.

Un pharmacien titulaire cotise pour sa retraite durant une trentaine d'années. Une fois sa carrière achevée, il perçoit une pension pendant une durée à peu près équivalente, en raison de la longue espérance de vie des consœurs et des confrères. À une période de cotisation relativement courte, s'ajoute une diminution du nombre de professionnels en activité. *« Aujourd'hui, nous avons un cotisant pour un retraité »*, relève Philippe Berthelot, président de la Caisse d'assurance vieillesse des pharmaciens (CAVP). Pour résoudre cette délicate équation et assurer aux pharmaciens une pension de retraite la meilleure possible, la CAVP a développé depuis les années 1960 un régime complémentaire associant un volet par répartition et un volet par capitalisation qui est une spécificité de la profession, et vient s'ajouter au régime de base par répartition. *« Les pharmaciens ne cotisent pas longtemps et il est fondamental que les pensions soient relevées fortement car on ne peut pas augmenter les taux de cotisations qui sont fixés par l'État »*, souligne Philippe Berthelot. D'autant que l'équilibre du régime par répartition, étroitement lié à l'évolution de la démographie des actifs, est fragile. D'ailleurs, les administrateurs de la CAVP viennent d'opter pour une hausse de la cotisation forfaitaire à ce régime de 1,2 %, afin de constituer des réserves jusqu'à 2060, tout en freinant la progression des pensions de 0,2 point sous l'inflation.

DR

Le président de la CAVP, Philippe Berthelot, détaille le fonctionnement de la retraite des pharmaciens.

« Pour le volet capitalisation, nous n'avons aucun problème, les réserves sont provisionnées », indique le président de la CAVP. Globalement, le taux de cotisation est de 17,65 % pour un pharmacien « moyen » dont la rémunération annuelle s'élève à 82 272 euros. *« À titre de comparaison, un cadre cotise à hauteur de 30 % »*, souligne Philippe Berthelot, déterminé à se battre dans les mois qui viennent pour maintenir l'autonomie de gestion de la caisse de retraite des pharmaciens. Le président de l'Association nationale des pharmaciens retraités (ANPR), Claude Le Reste, se dit prêt quant à lui à *« défendre ces acquis sociaux dans un contexte où la réforme des retraites les menace »*. ■ **C. M.**

Aides aux entretiens cancéro

Réussir les entretiens en oncologie à l'officine exige de bien les préparer et de recueillir suffisamment d'informations sur les patients et les médicaments prescrits.

En plein essor, les chimiothérapies orales représentent aujourd'hui près de 50 % des anticancéreux, avec pour corollaire une forte hausse du nombre de patients recevant ce type de traitement. Pour ces derniers, le développement de la voie orale présente des avantages, notamment en matière de qualité de vie. Mais il comporte aussi des risques, *« liés à un défaut de formation ou d'information sur le traitement et sa gestion, pour 80 % de ceux identifiés dans le parcours de soins »*, a précisé Danielle Roquier-Charles, membre de l'Académie nationale de pharmacie et de l'Association francophone des soins oncologiques de support (Afsos), dans un atelier proposé par l'Utip. D'où l'intérêt des entretiens de suivi institués par l'avenant n° 21 à la convention nationale pharmaceutique, dont l'objectif est de rendre le patient acteur de son traitement, d'anticiper et gérer les effets indésirables, de favoriser le bon suivi, le bon usage et l'observance. La première année, l'entretien se déroule en trois phases, dont la première, l'entretien initial, consiste à recueillir les informations générales sur le patient, à évaluer ses connaissances et lui donner des précisions sur son traitement. Viennent ensuite un entretien ciblé sur les effets indésirables, puis un autre visant à apprécier l'observance. Pour mener à bien cet accompagnement, le site ameli.fr propose un guide détaillant les étapes à suivre. D'autres outils sont à disposition pour bien se préparer à la dispensation et aux consultations : les sites de l'INCa, de la SFPO, des Omédit et des réseaux régionaux de cancérologie (RRC), de l'ANSM et de la HAS, sans oublier l'Afsos et Thécitox pour les effets indésirables. Des fiches médicaments et d'autres orientées patients y sont également disponibles. ■ **C.G.**

SEBASTIAN SCHAEFFEL

Danielle Roquier-Charles rappelle que les patients sous chimiothérapie orale ont besoin d'un suivi étroit de leur traitement.

Alvityl®

Fatigue ? Baisse de forme ? Sortie de rhume ?[1]

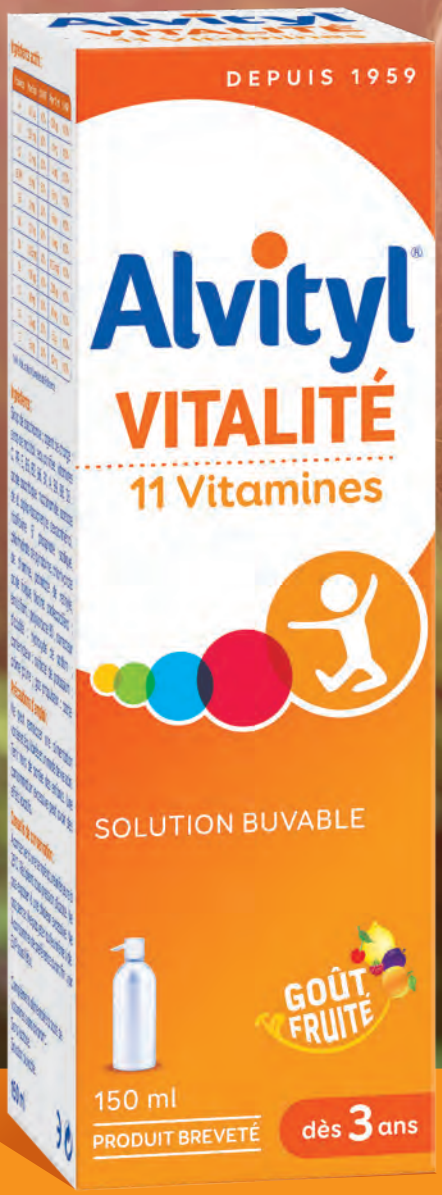

ALVITYL VITALITÉ SOLUTION BUVABLE

- 11 Vitamines essentielles
- 100% des apports recommandés
- Convient aux adultes et aux enfants

EN PHARMACIE

1. Alvityl Vitalité 11 Vitamines Solution Buvable est un complément alimentaire, contient de la vitamine C aidant à réduire la fatigue

AN214-06/2021

Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière, www.mangerbouger.fr

Score écolo

Pierre Fabre cote la performance de ses produits cosmétiques en matière de respect de la nature et de la société dans son ensemble.

Intégré à son programme Green Mission, le Green Impact Index, mis au point par Pierre Fabre, est un outil d'information et de notation de l'impact environnemental et sociétal de ses produits cosmétiques et de santé familiale. Destiné au grand public, il affiche une note selon le niveau d'éco-socio-conception. Plus concrètement, chaque produit se voit attribuer un score – A, B, C ou D – à partir de 20 critères de cotation, *« compréhensibles par le consommateur et répondant à leurs attentes lors de l'achat »*, a indiqué Séverine Roullet-Furnemont, directrice du Développement durable chez Pierre Fabre. Quatorze d'entre eux concernent l'impact de l'emballage, de la formule, de la fabrication et du transport sur l'environnement : recyclabilité, biodégradabilité, origine géographique des matières premières… Les six autres portent sur l'impact sociétal : labellisation des produits (cosmétique bio, origine France garantie…) et programmes d'engagement sociétal de la marque.

DR

Séverine Roullet-Furnemont explique la démarche de Pierre Fabre.

Prépondérant, le pack compte pour 40 % de la note environnementale, qui elle-même représente deux tiers de la note globale. D'abord calculée sur 15, la note finale est ensuite ramenée sur 20. Chez Pierre Fabre, on estime qu'un produit est éco-socio-conçu quand il obtient 10 sur 20. Soit un score de A ou de B. Les produits cotés C ou D entrent quant à eux dans une démarche d'amélioration : modification du packaging, reformulation, fabrication des ingrédients à revoir… Pour concevoir son outil de mesure, Pierre Fabre s'est appuyé sur les 3000 analyses de cycle de vie des produits et des emballages réalisées depuis plus de dix ans. Basée sur des référentiels officiels, la méthodologie a été validée et cautionnée par Afnor Certification. ■ **C.G.**

Vaccins : haut les cœurs !

La campagne antigrippale (avec Efluelda notamment) et celle des rappels anti-Covid s'ouvrent dans un contexte perturbé. Un vrai défi pour les officinaux !

L'obligation de vaccination des nourrissons et enfants mise en place en janvier 2018 avait été efficace : la couverture vaccinale contre le méningocoque C a ainsi bondi de 39 % en 2017 – c'est-à-dire avant l'instauration de cette nouvelle réglementation – à 88 % en 2020. Malheureusement, la Covid est passée par là, provoquant un effondrement général de la délivrance de vaccins au cours de cette même année. Un rebond a été constaté en août, mais il n'a pas permis de combler le retard pris globalement pendant la crise. Par exemple, ce sont 81300 vaccins penta- ou hexavalents qui n'ont pas été injectés durant l'année 2020, et 952000 enfants, adolescents et adultes qui n'ont pas été protégés contre le tétanos en France. Cet état des lieux, présenté par le Dr Jean-Michel Lemettre, médecin généraliste, alerte. Le rattrapage vaccinal constitue donc un enjeu fort pour tous les professionnels de santé, pharmaciens compris. Ce point clé figure d'ailleurs en toutes lettres parmi les recommandations accompagnant le nouveau calendrier vaccinal : *« Les professionnels sont invités à vérifier systématiquement le statut vaccinal de l'ensemble de leurs patients, afin de saisir toute opportunité d'effectuer, le cas échéant, un rattrapage vaccinal des vaccins qui n'auraient pas été réalisés lors des confinements successifs. »* Autre responsabilité confiée cette année aux officinaux : proposer Efluelda (Sanofi), vaccin tétravalent haute dose, aux personnes âgées de 65 ans et plus chez qui cette nouvelle spécialité est remboursée. Comme l'explique Anne Mosnier, médecin généraliste et épidémiologiste, sa plus grande richesse en antigènes lui confère une meilleure efficacité chez ces patients concernés par l'immunosénescence physiologique. Olivier Rozaire, pharmacien et président de l'URPS pharmaciens Auvergne-Rhône-Alpes, rappelle à quel point le duo de vaccination grippe et Covid est un défi inédit. Mais il demeure optimiste : *« Chaque année, c'est une nouvelle expérience. On a su faire les années précédentes et je ne doute pas un instant qu'on saura faire encore cette année. »* ■ **A.C.**

DR

Le Dr Anne Mosnier, épidémiologiste, coanime l'atelier parrainé par Sanofi Pasteur.

MADP

MUTUELLE D'ASSURANCE DES PROFESSIONNELS

L'ASSUREUR MUTUALISTE DE REFERENCE DES PROFESSIONNELS DE SANTE

Pharmacien d'officine : des offres sur-mesure adaptées à vos besoins

- Multirisque Officine & Auto-mission
- Protection Juridique
- Santé et Prévoyance Collective
- Santé et Prévoyance TNS

« LE SPECIALISTE DE L'ASSURANCE DE L'OFFICINE DEPUIS 130 ANS »

44 avenue George V - TSA 10105 - 75802 Paris Cedex 08
Tél: 01 53 20 17 17 - Fax: 0142 81 94 86

Société d'assurance mutuelle agréée auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution sous le n° 4030364
Entreprise régie par le code des assurances
SIRET 784 394 371 00024 - NAF 6512 Z

Minute Pharma voit loin

Minute Pharma et Pickup (groupe La Poste) décryptent le marché de la livraison de médicaments.

Deux fins spécialistes de la livraison pharmaceutique, Samy Layouni pour Minute Pharma (il a fondé cette startup, maintenant adossée à La Poste, qui travaille avec 850 pharmacies) et Guillaume Bosc, fondateur de Mesmedicamentschezmoi.com, la plateforme de livraison de La Poste qui opère avec 1 000 officines, ont dressé un panorama instructif du marché de la livraison de médicaments en France et dans le monde.

La Poste acteur territorial

Premier constat : de plus en plus de pays – États-Unis mais aussi, près de nous, Suède, Norvège ou Portugal – assouplissent la législation sur le e-commerce de médicaments. Adossée à une réglementation plus stricte, la France reste attachée à une vente en ligne soumise à conditions. Mais La Poste, *via* ses réseaux Pickup, Minute Pharma et Stuart, expérimente un service pour les officinaux leur permettant de livrer à leurs patients les médicaments sur ordonnance. « *Nous nous définissons comme un acteur territorial qui a décidé de se fédérer autour de l'officine et de protéger la pharmacie* », précise Guillaume Bosc. « *De par notre position en amont, nous sommes capables de repérer les fragilités sociales sur le terrain et c'est pour cela que nous voulons faire de la livraison* », complète-t-il. Et Samy Layouni d'imager : « *Nous intervenons dans le parcours de soins juste avant l'infirmier qui arrive à domicile.* »

DR

Guillaume Bosc, du groupe La Poste, explique que la viabilité du service nécessite 3 000 pharmacies engagées et un minimum de 3 livraisons par jour.

Nouveaux usages, nouveaux flux

La plateforme est d'ailleurs intégrée dans Mon Espace Santé 2022. « *Comme cet espace numérique va être ouvert à tous les Français, nous allons aider les pharmaciens à capter les flux de ces nouveaux usages issus de la téléconsultation poussée par la Covid. L'objectif est de consolider ce marché encore immature avant l'arrivée des grands acteurs en France. Car si nous n'y allons pas, d'autres iront, qui ne s'intéressent pas forcément au marché de la livraison mais bien à celui du médicament* », conclut Guillaume Bosc. ■ **H.B.**

Choisissez la différence !

Du papier ! Du Web !
- 10 magazines par an
- L'Hebdo du Pharmacien tous les vendredis
- Des informations exclusives
- Des actualités en avant-première
- Un accès illimité aux archives
- Compatible tablette et mobile !

www.lepharmaciendefrance.fr

Contact
Tél. : 01 42 81 15 96
Mail : contact@lepharmaciendefrance.fr

L'équipe PharmaStat VOUS REMERCIE de votre visite au CONGRÈS FSPF 2021 de Lyon

Rejoignez le réseau PharmaStat

et bénéficiez gratuitement d'un outil
de monitoring indispensable à votre activité !

PharmaStat,
partenaire de la gestion de votre officine !

0 800 354 402 Service & appel gratuits

Rendez vous sur notre site :
https://pharmastat.iqvia.com

PharmaStat | IQVIA™

IQVIA • Tour D2, 17 Bis Place des Reflets, TSA 64657-92099 - La Défense Cedex, France -
Propriété d'IQVIA et de ses filiales • Illustrations Claudia Atayi service Panel IQVIA • Tous droits réservés - 2021

Stands up !

Plus de 130 partenaires, répartis dans un espace de 4 000 mètres carrés, ont répondu présent à l'édition lyonnaise du Congrès.

Laboratoires éthiques et OTC, producteurs et distributeurs de médicaments génériques, professionnels du matériel médical, de la PDA et de la robotique, SSII, spécialistes des transactions, agenceurs, répartiteurs ou encore groupements étaient au rendez-vous de Lyon.

09-10 OCTOBRE
LYON 2021

CONGRÈS NATIONAL
DES PHARMACIENS

CONGRESSISTES, INTERVENANTS, PARTENAIRES

BRAVO ET MERCI À TOUS

Quel plaisir de se retrouver... enfin !

Un grand merci pour votre participation à cette édition si particulière
du Congrès national des pharmaciens qui restera un très beau souvenir grâce à vous.

1HEALTHMEDIA
3ADS Agencement
AAZ
ABBVIE
ACCORD HEALTHCARE
ACTIVANCE
ADNOV
AESIO
ALLIANCE HEALTHCARE
ANEPF
APGIS
APOTEKISTO
AREDIS
ASTERA
AUXILIAIRE PHARMA
BIO LIFE
BIOGARAN
BIOSYNEX
BOIRON
BOOST
CAP AGENCEMENT
CARE ANIMATIONS
CERP RHIN RHÔNE MÉDITERRANÉE
CHANNELS TRANSACTIONS
CHOISIRMONGROUPEMENT.COM
CMPS
CRISPIN MEDICAL
CURADEN
DYNAMIZ PHARMA
EG LABO
E-SANTÉ ROBOTIK
ESSITY BSN RADIANTE
EXTENCIA
FIF PL
FSPF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
FUTURA MEDIA
GEMA
GIROPHARM
GOLLMANN ZWICK
GTP
HARTMANN
HELLO PHARMACIE
IDC GROUP
INBODY
INFIMED
INTERFIMO
IQVIA
ISIPHARM
JVM
KAPELSE
KARMAN
KOZEA
KRKA
LA MÉDICALE
LA REVUE PHARMA
LAB ARROW
LAB IMMUBIO
LANSINOH
LE MONDE PHARMACEUTIQUE.TV
LE MONITEUR DES PHARMACIES éditions
LES MIRACULEUX
LES PHARMACIENS ASSOCIÉS
LIBRAIRIE LE MONITEUR
LILLY
LOHMANN & RAUSCHER
MADP
ME SOIGNER.FR
MEDISSIMO
MEDITECH
MINUTE PHARMA
MYLAN VIATRIS
NUTRAVALIA
OBJECTIF PDA ATPRX
OBJECTIF PDA MEDIWEEK
OBJECTIF PHARMA
OCP
OMNICELL
OREUS
ORLIMAN
ORTHOSTEDA
PDA PHARMA
PEDIACT
PHARMACIE RÉFÉRENCE
PHARMACIE RURALE
PHARMACIEN DE FRANCE
PHARMACORP
PHARMAGENCY
PHARMAGEST WELCOOP
PHARMARADIO
PHARMAVANCE
PHARMAVIE
PHARMEDISTORE
PHARM-ENEWS
PHARMONWEB
PHI
PHOENIX PHARMA
PIERRE FABRE
PILULEO
POD TRANSACTIONS
POSO'NET SERPO
PRATICIMA
PROMOPLAST
PROFESSION PHARMACIEN
PROTEIN
QUOTIDIEN DU PHARMACIEN
RAJON CONSEILS
RÉSOPHARMA
RIBERRY TRANSACTIONS
ROCHE DIAGNOSTICS
SABOUNIA
SANOFI
SANOFI PASTEUR
SANTEFFI
SANTÉPROS
SCAMBIO
SFPC
SMART RX
SOCIÉTÉ PHARMACIENS DU CENTRE
SOLEFARMA
SOLES MUNDI
SONUP
TANDEM MEDIA
TEPE
TESSAN
TPA
UPSA
URGO
WINPHARMA
WKT PHARMA
ZENTIVA

www.congresdespharmaciens.org

Retrouvez le film du Congrès en scannant le QR Code ci-contre !

SCANNEZ-MOI

Prochain CONGRÈS NATIONAL DES PHARMACIENS

25-26 JUIN 2022 à LILLE

Après Lyon 2021, rendez-vous

les 25 et 26 JUIN 2022

à LILLE GRAND PALAIS

RENSEIGNEMENTS - TÉL : 01 42 81 15 96

contact@voxpharma.fr